CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E65730** **VALABLE JUSQU'AU** **24/04/2027**

ÉDITÉ LE 22/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/03/1997

Raison sociale : ENTREPRISE CHANSON

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 05/03/2010

Capital : 64 000

3 RUE DE LA HAIE FONTENY
35220 CHATEAUBOURG

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 411357080

Siret : 411 357 080 00042

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5032681

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H21679J125001/002 205886/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H21679J125001/002 205886/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 02 23 37 19 11 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
ALH (881 027 643) / 3LH (883 563 215) / LUCAS ANTOINE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.entreprisechanson.fr

E-mail : compta@entreprisechanson.fr

Effectif moyen : 95 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 27 835 078 **Tranche de classification :** CA9

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1111	Démolition - déconstruction (Technicité courante)	2	14/03/2025
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	95	15/03/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/04/2026 10:03

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.